

L'Écho Mignièrois

Journal Communal 2022 - 2023



Mignières
Au Centre de l'Eure-et-Loir
et ses Hameaux



	Pages
Mot du Maire	3
Services administratifs et techniques	3
Budget 2022	4
Travaux réalisés	5 - 7
Travaux en cours	7 - 8
Travaux en études	8
Ecole "Les Blés en Herbe"	9 - 10
Infos locales	11 - 12
Infos pratiques	12 - 14
Un peu d'histoire	15 - 17
Vie associative	18 - 22
Vie locale	23 - 24
Agenda 2023	25
Etat civil	26
Renseignements utiles	27

Journal Communal 2023 :

Directeur de publication : **Didier GARNIER**

Rédaction-conception : **Laurence CHRISTEAUT, Muriel BLONDEAU, Serge DAGONNEAU, Mathias LUTON, Christophe PICHOT.**

La commission communication remercie toutes les personnes qui se sont associées à l'élaboration de ce numéro.
© Mairie Mignières / adobestock.com - Conception et Impression : Allures Communication et Imprimerie Chauveau



Horaires d'ouverture au public :

Lundi	9h-12h / 14h-17h
Mercredi	9h-12h / 13h-19h
Vendredi	9h-12h / 14h-18h

Mairie de Mignières - 5 place des Granges - 28630 Mignières - tél. : 02 37 26 46 06
email : mairie@ville-mignieres.fr - site : www.ville-mignieres.fr



Madame, Monsieur, chères Mignièreuses, chers Mignièreois,

Je tiens à vous adresser, en mon nom et en celui du Conseil Municipal, nos souhaits les plus sincères de bonne santé, de bonheur partagé et de réussite dans vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Je nous souhaite collectivement, l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer tous nos vœux en réalité.

Dans un monde qui subit le dogmatisme et la folie de quelques dirigeants assoiffés d'ambitions belliqueuses, je nous souhaite de continuer d'être libre, libre de penser, de parler, de choisir. Libre d'oser et d'entreprendre.

Au terme de deux années d'abstinence et de privation, tout ce qui fait la vie de notre village, les rencontres, les échanges, les animations, a pu reprendre presque normalement son cours en 2022.

Les pages qui suivent cet édito vous plongent au cœur des événements marquants de cette année de transition et mettent aussi en évidence les projets que nous nous efforcerons de mener à bien en 2023.

Notre village continue d'être attractif pour les familles mais aussi pour le monde économique.

J'en veux pour preuve, l'ouverture très prochaine du Bar/Brasserie situé en face de la Mairie mais aussi le développement de l'entreprise SPURGIN située sur la zone d'activité, par la création d'une nouvelle unité de production d'environ 6000 m². Elle accueillera de nouveaux process de préfabrication de murs révolutionnaires avec 65 créations d'emplois à la clé.

Enfin et surtout, au terme d'une concurrence acharnée, l'implantation très prochainement, sur une surface de 10 hectares, d'une entreprise issue d'un groupe spécialisé dans la distribution de produits d'hygiène et de sécurité à destination des collectivités publiques et des entreprises. Au total, près de 30 Millions d'€ d'investissement et la création de 150 emplois.

Cela nous laisse espérer de belles perspectives d'enrichissement, de développement de services et de bien-être à destination des villageois.

Je me dois de vous remercier pour le dynamisme et la vitalité que tout un chacun apporte, pour que tous ensemble, nous bâtiissions le Mignières du 21^{ème} siècle, celui dont nos descendants sauront, j'en suis persuadé, être fiers.

Excellente année 2023 !

Didier Garnier, Maire de Mignières

Les services administratifs & techniques



Sonia MOUZÉ,
secrétaire de mairie



Stéphanie GUERILLON,
agent d'accueil
& secrétaire

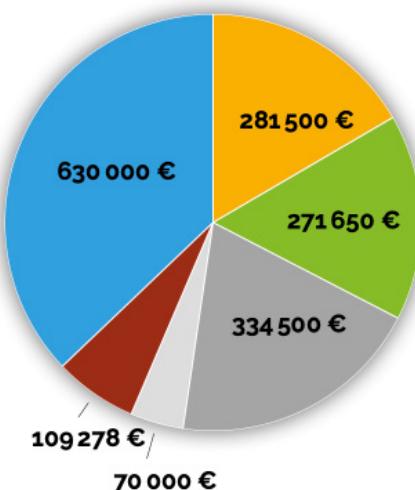


Bruno CHAREAU,
policier rural
& agent technique



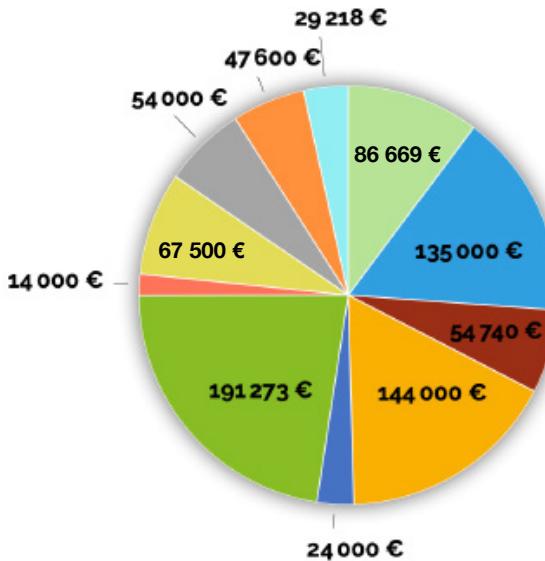
Josélito DUCLAUX,
agent technique

Dépenses budget de fonctionnement : 1 696 928 €



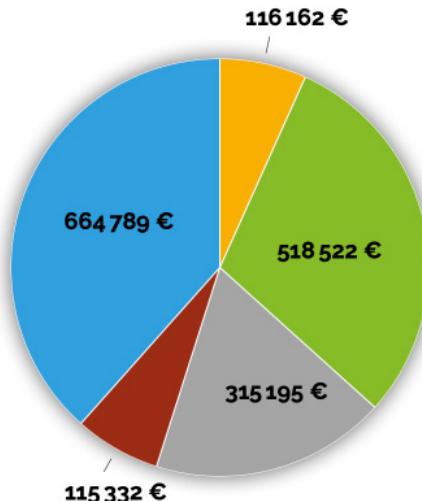
charges à caractère général	281 500 €
charges de personnel	271 650 €
autres charges de gestion courante	334 500 €
charges financières	70 000 €
dotation aux amortissements	-
atténuation de produit, prélèvement GIR (solidarité)	109 278 €
dépenses imprévues	-
virement section d'investissement	630 000 €

Dépenses budget d'investissement : 848 000 €



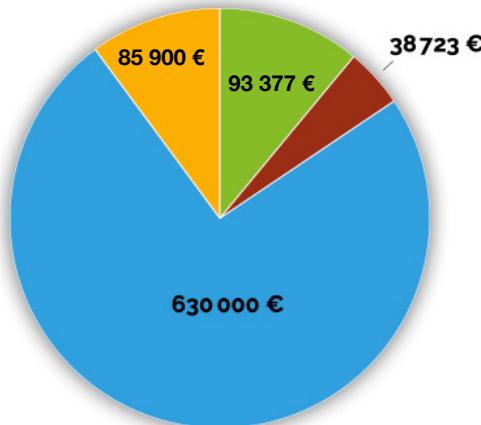
résultat reporté	86 669 €
remboursement d'emprunts	135 000 €
études, honoraires	54 740 €
bâtiments	144 000 €
achat de terrain	24 000 €
travaux, voiries	191 273 €
informatique, site internet	14 000 €
aménagement terrain sportif	67 500 €
rénovation chapelle	54 000 €
matériel technique	47 600 €
divers	29 218 €

Recettes budget de fonctionnement : 1 730 000 €



produits de services, ventes directes	116 162 €
impôts et taxes	518 522 €
dotations, subventions, participations	315 195 €
autres produits de gestion courante	115 332 €
résultat reporté	664 789 €

Recettes budget d'investissement : 848 000 €



affectation de résultat	93 377 €
compensation TVA / taxe d'aménagement	38 723 €
virement budget de fonctionnement	630 000 €
subventions	85 900 €

excédent de fonctionnement cumulé 2020	506 379 €
excédent de fonctionnement 2021	251 787 €
excédent de fonctionnement cumulé 2021	758 166 €

déficit investissement cumulé 2021	86 669 €
solde des restes à réaliser d'investissement 2021	6 708 €
solde d'exécution de la section investissement 2021	93 377 €

Excédent total cumulé 2021	664 789 €
----------------------------	-----------

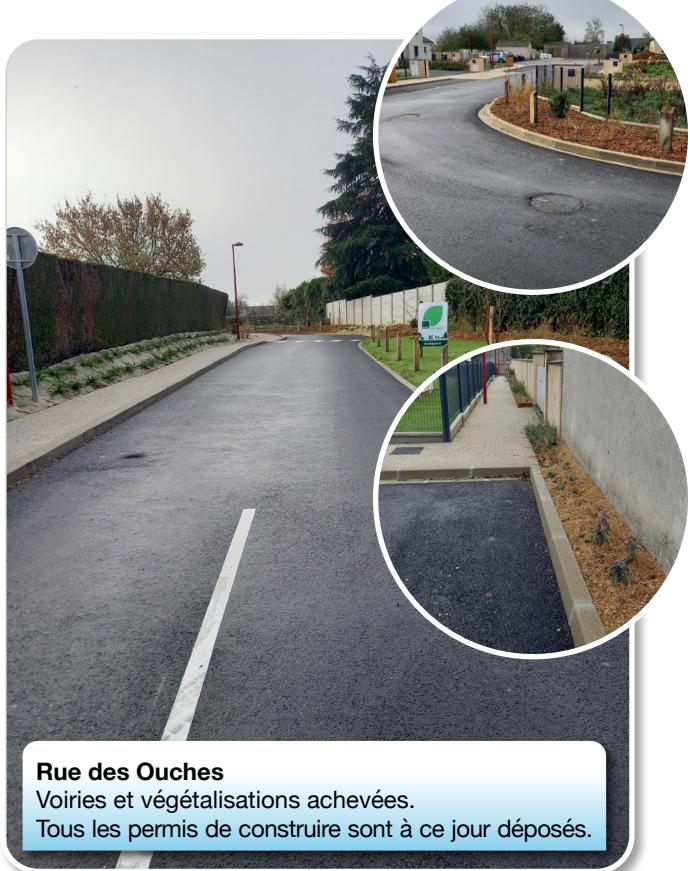
Travaux réalisés



Création d'un rond-point desservant la Zone d'Activités et d'une voie piétonne reliant la Nationale 10 au carrefour de la rue des 3 Marie et de la rue de l'Ancienne Gare.



Terrain de sport
Installation d'un cabanon équipé de toilettes sèches et d'un point d'eau



Rue des Ouches
Voiries et végétalisations achevées.
Tous les permis de construire sont à ce jour déposés.



Travaux d'enfouissement des réseaux et nouvel enrobé rue de la Chapelle allant de la place des Granges à la rue du Château d'Eau et réaménagement du carrefour avec la place des Granges



Mise en « zone de rencontre » de la rue des Hirondelles (en face de l'école) jusqu'à la place des Granges : c'est une zone où les piétons sont prioritaires et la vitesse est limitée à 20 km/h pour tous les véhicules.



Arrêt minute

Destiné à optimiser l'accès aux usagers de la garderie et de la M.A.M.

Travaux réalisés



Rue aux Juifs

Inversion du sens circulation et protection des piétons entre le collège Saint Jacques de Compostelle et la rue des Ouches.

Travaux en cours



Restaurant « La BriqueTerie »

“Comme vous pouvez le constater, les travaux avancent bien, il en est de même pour les démarches. Nous sommes impatients de vous accueillir en ce nouveau lieu d'échange, et vous donnons rendez-vous à l'aube de la prochaine année.”

Jérémy GUILLAUME,
exploitant du bar restaurant.



**Lotissement « Domaine de Beaujardin »
une réalisation SAEDEL**

- Composé de 20 parcelles, dont la commercialisation est en cours.
- Mise à disposition des terrains prévue au printemps prochain.
- Le Conseil Municipal a nommé la voie « rue de l'Orme ».



Terrain de sport

Installation d'une aire de jeux et d'une table de ping-pong début 2023, complétées de tables et de bancs.



Alimentation en eau potable

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de Chartres métropole, il a été retenu plusieurs actions à mettre en œuvre, notamment le renforcement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes de l'Agglomération, afin de disposer d'une eau de qualité potable en quantité suffisante.

Les services de Chartres métropole ont donc lancé une grande opération de travaux pour rechercher de nouvelles ressources en eau, les traiter, les stocker et interconnecter les différents réseaux entre eux.

Pour la commune de Mignières, il est prévu d'interconnecter notre réseau d'eau potable avec les nouvelles ressources de St Georges-sur-Eure et Nogent-sur-Eure, et les réservoirs de Fontenay-sur-Eure. Des travaux ont d'ailleurs débuté dans ce sens au niveau du hameau de Spoir et devront s'étendre courant 2023-2025.

Un nouveau réservoir de stockage est également prévu sur notre commune, au hameau de Spoir, à proximité du forage actuel. Sa construction devrait débuter, au plus tôt, fin 2023 / début 2024.

Des informations plus précises vous seront communiquées en fonction de l'avancée de ces travaux.



Travaux en études

- Aménagement de l'entrée du village rue du Château d'Eau, dont l'objectif est de réduire la vitesse et gérer la liaison avec le nouveau lotissement.
- Version définitive des travaux à réaliser rue aux Juifs, entre la rue de la Mairie et la rue des Fleurs, suite aux tests de circulation réalisés et à l'agrandissement du collège.
- Aménagement et requalification de la place de l'Église.

Ecole "les Blés en Herbe"

Sous la direction de Mme Corinne AUBOUIN
L'école compte 160 élèves répartis en 6 classes



Le 2 septembre au matin

Les classes

• Classe PS-MS :

18 élèves de Petite Section et 11 élèves de Moyenne Section
Enseignant Mr Pierre NAVEAU,
accompagné d'Isabelle, ATSEM

• Classe PS-GS :

11 élèves de Petite Section et 19 élèves de Grande Section
Enseignante Mme Karen LAGRANGE,
accompagnée de Karine, ATSEM

• Classe de CP-CE1 :

16 élèves de CP et 8 élèves de CE1
Enseignante Mme Nathalie LEVEQUE

• Classe de CE1-CE2 :

18 élèves de CE1 et 6 élèves de CE2
Enseignantes Mme Corinne AUBOUIN
et Mme Bédas (décharge de direction d'école)

• Classe de CE2-CM1 :

10 élèves de CE2 et 14 élèves de CM1
Enseignante Mme Delphine DELANNOY

• Classe de CM1-CM2 :

4 élèves de CM1 et 25 élèves de CM2
Enseignantes Mme Stéphanie BAUDRY
et Mme Démas (mi-temps)

Suite à la hausse constatée des effectifs, Mme MEGE, Directrice Académique des Services Départementaux et de l'Education Nationale d'Eure-et-Loir a acté, en juin dernier, l'ouverture d'un 4^{ème} poste d'élémentaire, portant à 6 le nombre de classes : 2 en maternelle et 4 en élémentaire. Cette « 6^{ème} classe » a été installée en lieu et place de la salle de motricité. Elle a été équipée du mobilier nécessaire, ainsi que d'un Vidéo Projecteur Interactif (VPI). Les activités qui se déroulaient dans la salle de motricité ont dorénavant lieu dans la salle multi-activités. Les ordinateurs des 5 autres classes montrant de grands signes de faiblesse ont également été remplacés.

6^{ème} classe

Restauration scolaire

La restauration scolaire se déroule en 2 services, assurés par Isabelle, Fatima, Joéline, Jessica, Karine et Marine :

- de 11h45 à 12h30 pour les élèves de maternelle,
- de 12h30 à 13h20 pour les élèves d'élémentaire.

La garderie

De 7h30 à 8h35 & de 16h30 à 18h30 :
Joéline et Marine accueillent une quarantaine d'élèves le matin et, rejoints par Jessica, une cinquantaine le soir.



Rentrée 2023 - 2024

Pour les enfants nés en 2020 et les nouveaux arrivants qui feront leur rentrée en septembre 2023 à l'école « Les Blés en Herbe », le dossier de pré-inscription est à retirer dès à présent, en mairie ou par courriel : mairie@ville-mignieres.fr

Dégustons la forêt a l'école !

À l'occasion de la semaine du goût qui avait lieu entre le 10 et le 14 octobre derniers, les enseignants de l'école de Mignières ont proposé à leurs élèves des ateliers dégustation en lien avec leur thème de l'année : la forêt. Ainsi, les enfants ont pu découvrir de nouvelles saveurs telles que la confiture de châtaigne, le miel des forêts, la confiture de mûre ou encore la noisette, la noix, le champignon cru et le sirop de fleur de sureau. Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont relayées pour tartiner.

Bien sûr, ces aliments n'ont pas tous été appréciés de la même façon... Les plus sucrés ont eu du succès tandis que le champignon a été un peu boudé... Mais l'objectif de découverte a été atteint et nombreux sont ceux qui ont réclamé du sirop de fleur de sureau à la maison !



La bibliothèque, enfin !!

Cette année, après plusieurs années d'interruption pour cause de crise sanitaire, les enfants de l'école Les Blés en Herbe ont enfin pu retourner à la bibliothèque de Mignières. Ce rendez-vous mensuel est très attendu par tous et l'équipe enseignante tire son chapeau aux bénévoles qui accueillent les enfants et les conseillent !



Découverte multisports à l'école

En partenariat avec l'Association Sportive de Mignières, les classes du CP au CM2 ont bénéficié en octobre de deux séances de découverte multisports. Ainsi, les enfants ont pu découvrir la boxe française, le hockey sur gazon, la danse moderne ou encore le dodgeball, version sportive de la balle au prisonnier tant appréciée dans nos cours d'école. Merci à Mme Luton, présidente de l'association, et à Manon et Zoé les intervenantes pour ces séances appréciées !



Tous réunis autour du châtaignier !!

Dans le cadre du thème annuel de l'école Les Blés en Herbe, la forêt, l'Association Presev'Action Terre et Littoral a offert un châtaignier à l'école afin de sensibiliser les enfants de façon concrète à la protection des forêts et aux enjeux climatiques.

Ainsi, en lien avec Monsieur Garnier qui a mis en œuvre tous les moyens nécessaires, cet arbre a été planté le matin du vendredi 9 décembre 2022 à l'entrée du city stade en présence des élèves. Il faisait froid mais tous étaient heureux !

L'après-midi, une inauguration a eu lieu avec la pose d'un panneau offert également par l'association qui présente le châtaignier. Les élèves de la Grande Section au CM2 avaient préparé avec leur enseignante des chants et poésies qu'ils ont proposés à tous



afin de célébrer l'arrivée de ce jeune arbre, premier d'une longue série dans ce lieu migniérois.

Au fil des mois, les classes suivront avec attention la croissance de leur arbre !



L'horloge de l'église

L'horloge de l'église a été remise à l'heure, après 157 années de bons et loyaux services, elle est dorénavant électrifiée.

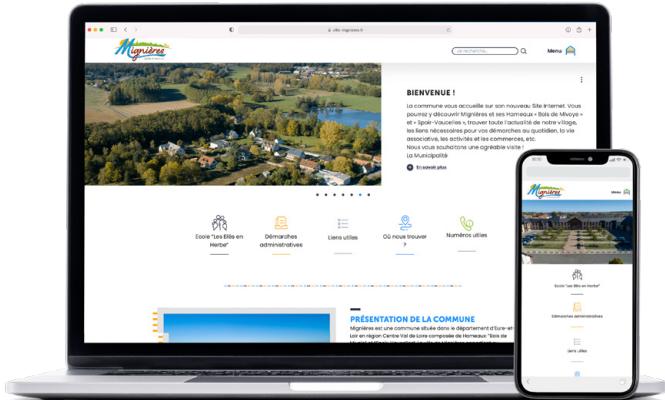
C'est en 1865 que Monsieur le Vicomte Dulong de Rosnay du Château de Spoir en a fait don à la commune de Mignières, « (...) il l'a faite placer à ses frais dans le clocher de l'église, après avoir consulté les habitants sur ce qui pouvait leur être le plus utile et le plus agréable.

Le Conseil municipal considérant qu'il est très avantageux pour les habitants de Mignières d'avoir une bonne horloge publique pouvant être entendue des ouvriers et cultivateurs qui travaillent dans leurs champs et qui par là sont avertis du moment où ils doivent suspendre leurs travaux (...) »

Ci-contre, extrait de la délibération du Conseil municipal du mois d'août 1865.



Site internet



Depuis l'été dernier, après un relooking complet, le site internet de la commune est en ligne

www.ville-mignieres.fr.

Il regorge d'informations, pensez à le consulter.
Bonne visite !

Nouveaux arrivants

Nous vous invitons à passer en mairie pour vous faire connaître et obtenir les informations qui pourraient vous être nécessaires.

Délibération du Conseil municipal relative au don d'une horloge publique fait par M. le Vicomte Dulong de Rosnay du château de Spoir.

Séance ordinaire du mois d'août 1865.

Le millet cent soixante cinq le 10 septembre. Le Conseil municipal de la commune de Mignières de son réunion du 10 a délibéré dans ses séances sous la présidence de M. le Maire et par la voix de l'ordre en cette séance préfectorale du 16 août dernier.

Sur proposition de M. le Vicomte Marie-Louis-Armand Dulong de Rosnay, Jean-Baptiste Huerte, Grégoire Montauz, Gauthier et Barby.

M. le Président ouvre la séance et M. Bourgeson est à la fontaine.
Il est donné lecture d'une lettre de Monsieur le Vicomte Dulong de Rosnay du Château de Spoir, annonçant qu'il vient de faire don à la commune de Mignières d'une très belle horloge qu'il a fait placer à l'entrée du clocher de l'Église, après avoir consulté les habitants qui jugent pourtant que celle-ci est la plus utile et la plus agréable.

M. le Maire regarde qu'il est nécessaire pour régulariser cette affaire de prendre une délibération qui soit envoiée au préfet de l'approbation de M. le R.P.P.

Le Conseil municipal délibère :

Considérant qu'il est très avantageux pour les habitants de Mignières d'avoir une horloge publique pouvant être entendue des ouvriers et cultivateurs

La fibre arrive



Tous les foyers de la commune sont éligibles à la fibre à l'exception des lotissements « clos de la Brique » et « clos de la Chapelle » du fait de précâblages réglementaires non réalisés par les lotisseurs (pour plus d'informations contactez le bailleur social du lotissement concerné).
Coté commercialisation, aujourd'hui, CM'IN et Free proposent des offres sur toute la commune, Orange uniquement sur Spoir et Vaucelles (celles-ci devraient être élargies à l'ensemble de la commune sur l'année 2023). Sur le 1^{er} trimestre 2023, SFR et Bouygues Telecom devraient également proposer leurs offres sur toute la commune.

NB : Le passage de la fibre, de la limite de propriété jusqu'au domicile, doit être assuré par le propriétaire des lieux.

L'opérateur livre uniquement la fibre et pas le passage. La loi stipule que l'opérateur ne doit pas utiliser le câble cuivre comme support pour tirer la fibre. La fibre peut toutefois passer dans le même fourreau que le cuivre.



Le C.C.A.S

Notre traditionnel repas des ainés s'est déroulé le 15 octobre 2022 ; 67 personnes, dont 11 élus se sont retrouvés pour ce repas festif, animé par le Duo Delacour.



Très chers Ainés, réservez dès à présent votre **samedi 21 octobre pour le millésime 2023 !**

Mise à l'honneur
de **Micheline et Paul**,
Doyens du jour

Infos Pratiques

Le registre des personnes vulnérables



Vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou vous présentez un handicap, pensez à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables. Il vous suffit de contacter la mairie.

Personne vulnérable,
Ne restez pas isolée,

SIGNEZ-VOUS !



Tri des déchets

Depuis le 4 juillet, TOUS les emballages vont dans la poubelle jaune.

Toutes les infos sur :
www.chartres-metropole.fr/tri-dechets



« Il n'y a pas de petits gestes »

Merci à tous pour votre mobilisation, la réduction des déchets est primordiale !

[www.memotri.com/miniguide/
selection-guides?im=161&ic=4796](http://www.memotri.com/miniguide/selection-guides?im=161&ic=4796)



Une campagne de changement des bacs jaunes est prévue en 2023. Toutes les informations utiles vous seront communiquées dans le magazine Votre Agglo.

Néanmoins, si la composition de votre foyer évolue, vous pouvez d'ores et déjà faire une demande de changement de bac via le numéro vert infos déchets.

Toutes les infos sur
www.chartres-metropole.fr

0 800 22 20 36 Service & appels gratuits

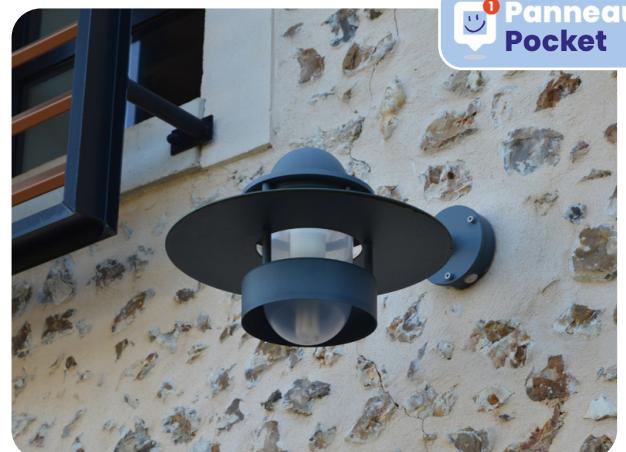
Si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés pour gérer vos déchets, n'hésitez pas à contacter le Numéro Vert infos-déchets



Eclairage public

• Afin d'économiser de l'énergie, le Conseil municipal a décidé de réduire le temps d'éclairage public, qui s'arrête dorénavant entre 23h et 6h30, y compris le week-end.

• N'hésitez pas à signaler en mairie, les dysfonctionnements que vous constatez près de chez vous en prévision du passage de maintenance préventive des éclairages publics, dont les dates sont transmises via Panneau Pocket.



Entretien de la voirie publique



L'entretien des trottoirs et caniveaux

L'entretien des trottoirs et caniveaux est de la responsabilité et à la charge de chaque riverain sur toute la longueur jouxtant sa propriété (balayage, désherbage, neige ou verglas, etc.). La circulation des piétons sera ainsi facilitée et sécurisée. De plus en période de pluie, l'écoulement dans le réseau pluvial est meilleur. L'utilisation de pesticides sur ces zones est interdite.

Balayage des rues

Réalisé 2 fois par an : fin novembre et début juin.



Bien vivre ensemble



Propriétaires de chiens :

La tenue en laisse est obligatoire.

Chaque propriétaire de chien est responsable de la propreté de son animal et se doit de ramasser ses déjections.

Les pelouses, espaces verts, terrains de jeux et trottoirs doivent rester praticables pour tous.

Non ramassage des déjections : amende de 68 € encourue.

Veillez à ce que les aboiements intempestifs de votre animal ne soient pas une gêne pour vos voisins.

RAPPEL : les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent avoir un permis de détention délivré par la mairie.

Quelle autorisation demander pour quel type de travaux ?

PERMIS DE CONSTRUIRE (PC), DECLARATION PREALABLE (DP) OU PERMIS DE DEMOLIR (PD)

La règle du permis de construire pour l'implantation d'une construction nouvelle, par exemple, une maison neuve sur un terrain nu, est connue de tous, mais tous les travaux ayant pour objet de modifier une construction, d'édifier ou de modifier une clôture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation afin de se conformer au code de l'urbanisme, mais aussi par les spécifications locales précisées par le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui fournit les règlements pour chaque zone du territoire communal. Le PLU révisé de Mignières est entré en application depuis le 20 juin 2019.

Selon la nature des travaux, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable (DP) ou d'un permis de construire (PC avec un délai de 1 ou 3 mois) ou d'un permis de démolir (PD avec un délai de 2 mois).

Le terrain nu doit faire l'objet d'un certificat d'urbanisme. Mignières a la particularité de posséder un monument classé historique. Dans un rayon de 500 mètres autour de la chapelle, les dossiers sont transmis aux bâtiments de France pour avis. Les délais sont donc prolongés de la façon suivante : DP : 2 mois, PC : 6 mois, PD : 3 mois.

Extension, espaces supplémentaires, aménagement de combles :

< 40m² : **DP**

+ 40m² : **PC**

Toit, tuiles : DP,
si remplacement à l'identique
aucune formalité*

Garage, carport ou préau :
Non accolé à l'habitation :
< 20m² : **DP**
+ 20m² : **PC**

Si accolé à l'habitation :
< 40m² : **DP**
+ 40m² : **PC**

Photovoltaïque
sur le toit : **DP**

Fenêtre de toit,
type velux : **DP**

Façade,
ravalement,
bardage : **DP**

Véranda, terrasse couverte :
< 5m² : aucune formalité*
< 40m² : **DP**
+ 40m² : **PC**

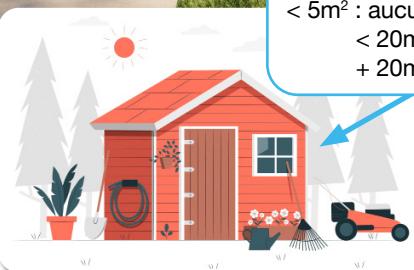
Fenêtre et porte fenêtre :
Création et changement : **DP**
si remplacement à l'identique :
aucune formalité*

Mur de clôture,
clôture, portail : **DP**

Piscine :
< 10m² couverte restant moins de
3 mois : aucune formalité*
< 100m² non couverte ou avec couverte de moins de 1.80m de haut : **DP**
+ 100m² : **PC**

Cabane, abris de
jardin, serre, appentis :
< 5m² : aucune formalité*
< 20m² : **DP**
+ 20m² : **PC**

Le schéma ci-dessus n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient, pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à la mairie afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.



Occupation de l'espace public lié aux travaux :

Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, il est nécessaire d'obtenir un arrêté auprès de la commune. La demande doit être déposée au minimum 2 semaines avant le début de l'occupation.

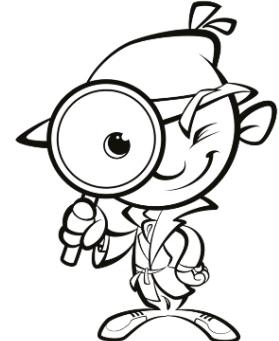
L'autorisation d'occupation du domaine public (arrêté de stationnement ou arrêté de permission de voirie) dépend du type d'occupation de la voirie.

Dans tous les cas, les demandes doivent être adressées par email à la mairie.

Le Plan Local d'Urbanisme est consultable
sur le site www.ville-mignieres.fr

* même sans formalité, le projet doit être conforme au PLU

Pour tous renseignements complémentaires
adressez-vous en mairie.



L'arsenal et nos pompiers

Avant le 20^{ème} siècle, sur les bâtiments en bauge, le toit est majoritairement végétal (paille, chaume de blé, seigle ou jonc dans la vallée de la Conie).

Ces toitures étaient peu onéreuses et demandaient une charpente légère mais les risques d'incendies étaient énormes ; ainsi la commune de Louville la Chenard a été entièrement détruite en 1844. Quatre-vingt ménages ont été détruits. Les incendies accidentels ou malveillants étaient le fléau numéro un de nos campagnes. D'ailleurs le second empire (1851-1870) interdira les toitures en végétaux, mais devant le coût de la mesure (tuile et changement de charpente) cette décision déclenche des émeutes rurales.

Conseil municipal session 22/09/1857 :

Lors de ce Conseil, pour la première fois, une pompe à incendie est évoquée, et est proposée à l'achat.

Conseil municipal session de mai 1858 :

La commune de Mignières n'ayant pas de bâtiment pour remiser la pompe à incendie dont elle vient de faire l'achat, il est indispensable de faire construire de suite un arsenal. Elle propose de faire établir cette construction dans l'angle de la cour communale sur l'emplacement-même des lieux d'aisance.

Coût de la pompe à incendie avec le chariot : 1 100 frs. Le devis des travaux pour l'arsenal dressé par Mr Buisson, agent-voyer cantonal (fonctionnaire chargé de la construction et de l'entretien des chemins vicinaux), s'élève à 1200 frs.

Extrait du Conseil du 10/05/1858 :

Ce jour de Conseil, la commune rapporte l'incendie touchant les familles Bouvard et Guérin (correspondant actuellement aux bâtiments municipaux et à la ferme de la famille Carré). Huit communes ont prêté main forte à Mignières en apportant leur propre pompe à bras : Thivars, Fontenay-sur-Eure, Dammarie, Saint Loup, Oillé, Saint Georges, Marchéville et Magny.

Malgré l'appui de huit communes, par faute d'eau, seule celle de Thivars a fonctionné. L'incendie a détruit 2 creux d'un hangar avec ses récoltes et deux maisons d'habitation.

(Voir extrait du Conseil, page 15)

A Mignières :



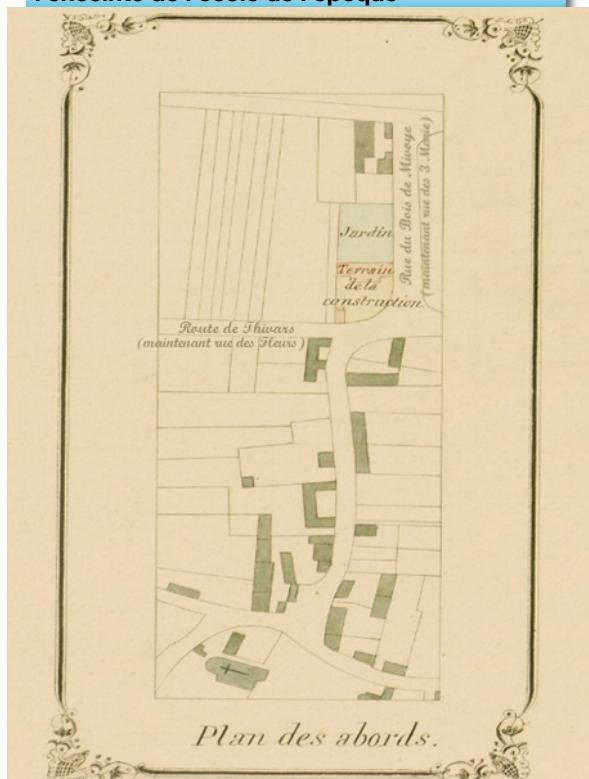
Au Bois de Mivoye :



Pour accélérer l'acquisition de la pompe à bras sur Mignières, le Conseil municipal de Mai 1958 fait appel à des aides extérieures.

M. le Maire s'est adressé à la compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie dans le département Eure-et-Loir (fondée en 1819) à l'effet d'en obtenir un secours. La compagnie n'aide que les communes qui assurent leur bâtiment chez elle.

Plan de mai 1858 : Situation de l'arsenal dans l'enceinte de l'école de l'époque



En conséquence, Mignières assure ses bâtiments et ainsi reçoit 400 frs d'aide.

Après quelques temps d'utilisation, la mairie décide d'adopter un premier règlement « intérieur » quant aux indemnisations faites aux administrés qui aideront lors des incendies.



Mai 1862 : 1^{er} règlement de la pompe à incendie :

Au fur et à mesure des années, et jusqu'en 1996, la mairie adapte les tenues et les indemnités à l'évolution du métier.

Séance du 8/12/1865 :

(...) Aux personnes chargées du transport de la pompe aux incendies il sera accordé une indemnité de 15 frs, soit que la pompe aille jusqu'à l'incendie, soit qu'elle revienne sans avoir été jusqu'au lieu du sinistre. En outre il a été décidé que la commune donnerait une indemnité de 5 frs pour chaque incendie où se trouveraient des pompiers de Mignières (...).

NB : A cette époque, au mieux il faut environ 30 mn pour faire 5 km !

Extrait du conseil

DU 10 Mai 1858.
Incendie à Mignières (Attribué à la malveillance)

Le 10 Mai 1858 entre minuit et demi et une heure du matin, un violent incendie, attribué à la malveillance, s'est déclaré au village de Mignières dans l'un des bâtiments appartenant aux enfants de Guérin Samuel.

Et moins d'une heure et avant l'arrivée d'une pompe à incendie le feu avait dévoré tous les bâtiments dépendant de Guérin comprenant 24 maisons, 1 une habitation voisine composé d'une maison, d'une chambre et d'une petite grange appartenant à Augustin Levaux. Huit pompiers à main de la commune se sont réunis sur le lieu du sinistre, ce sont ceux de Thivars, Fontenay-sur-Eure, Dammarie, St Goup, Ollé, St Pierge, Marcheville & Magny.

La plupart de ces pompiers n'ont pas fonctionné faute d'eau; celles de Thivars a rendu un très grand service en procurant d'une distribution certaine la maison d'M. Bouvat qui avait déjà pris feu. Les pompiers de cette dernière commune, ceux de Fontenay et ceux de Dammarie sont restés sur le théâtre de l'incendie jusqu'à trois heures après midi. *Etant le monde présent à l'égardement rempli son devoir.*

11/03/1883 : circulaire de la Préfecture du 30/06/1882 relative à la création d'une Caisse Départementale de Secours, de pensions et de retraite en faveur des sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir : la commune refuse car elle est très endettée avec la construction de la nouvelle école/mairie.

10/07/1908 : la commune adhère aux services d'assurance créé par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers.

08/1908 : en cas d'incendie, remplacement du képi qui est une protection insuffisante, par un casque spécial d'incendie : achat de 20 casques.

22/12/1912 : achat de nouvelles tenues pour les pompiers (uniforme de grande tenue).

09/11/1913 : suite à un incendie au Bois de Mivoye dans la nuit du 4 au 5 septembre ; les pompiers reçoivent une indemnisation de 0.37 frs/heure et par homme.

26/06/1921 :

1 449 frs ont été engagés à l'égard de Mr Lelong, marchand de nouveauté à Chartres, pour le renouvellement de la tenue de feu des sapeurs-pompiers.

26/06/1921 :

Révision des tarifs en vue d'une augmentation (taux horaire) Sortie de la motopompe 30 frs versus 20 frs se décomposant ainsi :

Pour 2 voitures 9 frs x 2 = 18 frs

Pour le cheval 12 frs

Pour les hommes 1,50 frs

07/02/1926 : les tuyaux en toile en mauvais état vont être remplacés (25 m de 45 mm de diamètre) 250 frs.

27/06/1926 : les pompiers de Ver-lès-Chartres ne se feront pas payer lors d'une intervention à Mignières. La municipalité accepte et Mignières propose la réciprocité pour Ver et les autres communes voisines.

Un peu d'histoire ...



Autres temps autres mœurs :

Les pompiers se sont toujours adaptés à l'évolution du mode de vie de la population et de la technique.

La pompe à bras a été remplacée par une motopompe en 1932.

Cette motopompe est achetée en communauté par Thivars, Fontenay sur Eure, Ver-lès-Chartres et Mignières. Le coût est de 3 885 frs pour Mignières.

En 1960, Mignières achète sa motopompe : 55 000 frs de la marque DROUVILLE, ainsi que 200 m de tuyaux.

M. André Thiercelin, Maire de l'époque, offre la remorque d'occasion pour la transporter.



Vers 1971/1972 : Utilisation des bouches à incendie.

A partir de 1996, l'arsenal sert de rangement pour les services techniques de la mairie. En effet à cette date, le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir « SDIS » assure la gestion des sapeurs-pompiers.

Le SDIS 28 c'est 237 sapeurs-pompiers professionnels et 1 850 sapeurs-pompiers volontaires. Le SDIS local (Mignières / Dammarie / Thivars) est basé à Mignières, Zone du Bois Gueslin et est rattaché à Chartres, il comprend 27 pompiers volontaires.

Les sapeurs-pompiers volontaires signent un engagement pour une durée de cinq ans renouvelables.

Les volontaires constituent le maillon essentiel et indispensable de la chaîne d'urgence. Ils effectuent 70 % des interventions dans le département.

Lors du Conseil municipal du 5 mai 2021, la décision a été prise de détruire l'arsenal car il menaçait de s'effondrer.



La démolition a eu lieu le 11 mai 2021.

Une réflexion est en cours pour réaménager cet emplacement.

Informations tirées des archives municipales de Mignières et du site internet du SDIS.

Remerciements à Françoise DAGONNEAU pour la réalisation de cet article.

Nos pompiers aujourd'hui

“ Cette année, pour notre Sainte Barbe 2022, était à l'honneur le sapeur Benoit SEDILLOT pour sa médaille de 20 ans de service, les nominations de Alice MONTEMBAUT au grade d'infirmière principale, de Cindy BACHELOT au grade de sergente cheffe et Emmanuel COCHIN au grade de caporal. Vincent TRUCHAN et Ronan PELLETIER ont été nommés le 1^{er} décembre au grade d'adjudant et Guillaume HAYE a été reçu au concours de lieutenant de sapeur-pompier professionnel de 1^{ère} classe. Nos nouvelles recrues, sapeurs Charlène LASSEURRE, Gwenaëlle DELUNEL, Victorine FERREIRA, ont validé leur module incendie et leurs modules secours aux personnes. Le Centre compte 27 sapeurs-pompiers, dont 9 sous-officiers, 2 infirmiers sapeurs-pompiers, 16 caporaux et sapeurs, pour 215 interventions.

A noter : suite aux grosses intempéries de mai et juin une trentaine d'interventions ont été effectuées sur notre secteur. 4 personnes du Centre ont participé au renfort zonal suite aux feux de forêt de cet été.

4 nouvelles recrues nous rejoindrons en 2023.

Merci à tous pour leurs engagements. ”

Adjudant-chef
Franck CATRY.



Manifestations :

- Loto le samedi 18 mars 2023, salle multi-activités de Mignières.
- Bric à brac le dimanche 27 août 2023 ZI Le Bois Gueslin à Mignières.

Bibliothèque « La grange aux livres »



Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le fonctionnement de la bibliothèque sur notre site internet. Vous y trouverez, entre autres, les jours de permanences et nos horaires, l'accueil des élèves de l'école primaire et maternelle de Mignières, les animations contes, les derniers avis de lecture de Françoise DAGONNEAU... Les prêts sont gratuits pour tous. L'équipe de bénévoles se tient à votre service pour tous renseignements. Depuis le mois d'octobre, les enfants de l'école ont repris le chemin de la bibliothèque et empruntent individuellement des livres pour un mois. Les petits Bout'choux, quant à eux, sont de nouveau reçus pour un moment convivial de lecture et de musique. Les assistantes maternelles, parents et grands-parents sont les bienvenus. Cela a lieu le vendredi matin, une fois par mois, avec deux séances.



De nouveau, la bibliothèque ouvre le premier et quatrième vendredi de chaque mois de 16h00 à 18h30 et le deuxième samedi de 10h00 à 12h30. Les horaires du mercredi restent inchangés de 15h00 à 19h00.

Nous acceptons les dons de romans adultes et jeunes, bandes dessinées, documentaires et albums, récents et en bon état ainsi que des jeux de société complets.

Vous aimez la lecture, vous disposez d'un peu de temps, venez rejoindre notre équipe de bénévoles. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre belle bibliothèque. Renseignements sur place ou au téléphone pendant les horaires d'ouverture ou par mail.

Tél : 02 37 25 82 13

Mail : bibliotheque@ville-mignieres.fr

Site internet : bibmignieres-e-monsite.fr

Vie Associative



Association des parents d'élèves de l'école de mignières

RÉTROSPECTIVE DES MANIFESTATIONS 2021/2022

Le contexte sanitaire particulier n'a pas permis l'organisation de tous les événements habituels, véritables vecteurs de convivialité.

Malgré tout, le 17 décembre 2021 les enfants ont pu avoir la visite du Père Noël et de Pépito dans la cour de l'école.

Le 14 mai 2022 a eu lieu le concours de pétanque.

Le 23 juin 2022, les enfants ont pu découvrir le spectacle de magie « les facéties de Jeremy » de Jeremy l'artiste.

Le 16 décembre 2022 : la journée de Noël avec au programme, le spectacle « le Père Noël a disparu » ; activité manuelle sur le thème de Noël : création de décos à accrocher sur le sapin.

À VOS AGENDAS !

Le 4 mars 2023 : loto.

Le 26 mars 2023 sont organisés le carnaval, défilé, fanfare et le traditionnel bonhomme carnaval sera brûlé.

Le 6 mai 2023 : concours de pétanque.

Le 25 juin 2023 : kermesse de l'école.

Pique-nique de fin d'année le soir du 7 juillet 2023.

L'APEEM

L'association des parents d'élèves de l'école de Mignières est une association à but non lucratif dont le but est d'organiser des manifestations et événements permettant de financer des objets éducatifs et culturels pour les enfants de l'école « les Blés en Herbe ».

QUI SOMMES-NOUS ?

Pour l'année 2022/2023, l'APEEM est composée de parents d'élèves bénévoles motivés, dont voici la composition :

Sarah SCHNABEL présidente de l'association, Sarah BEAUJOIN et Nicolas FOUQUET vice-président, Lucile VASTEL : trésorière, Céline HERTEREAU trésorière adjointe, Charlène GOLITIN secrétaire et Laura FAUCON secrétaire adjointe.

L'APEEM c'est aussi tous les bras indispensables qui aident ponctuellement sans lesquels la réalisation de ces événements ne serait pas possible.



Comité des fêtes de Mignières



14 juillet

2022, une année riche en rencontres où chaque activité a remporté un vif succès

CFM Comité des fêtes de Mignières

Programme des activités 2023

- 5 février : Thé dansant, Duo Lacroix
- 5 mars : Thé dansant, Patrice Delacour
- 19 mars : Jeux de société
- 2 avril : Thé dansant, Gilles Music
- 8 avril : Course aux œufs
- 14 mai : Bric à Brac
- 10 juin : Marché nocturne
- 14 juillet : Fête nationale
- 8 octobre : Thé dansant, Cédric Saillard
- 5 novembre : Thé dansant, C. Beltrame
- 18 novembre : Soirée Beaujolais – Karaoké
- 26 novembre : Marché de noël

Vous souhaitez participer et vous investir dans l'animation du village, rencontrez-nous!

 comitedesfetes mignieres
 comitedesfetes.mignieres@gmail.com

ASM : Association Sportive de Mignières

“ Avec plus de 180 adhérents, l'ASM propose tout au long de l'année divers cours pour petits et grands : baby gym, initiation au multisports, danse de salon et danses latines, danse en ligne, LIA kids, renforcement musculaire, LIA et pétanque.

L'année sera également rythmée par diverses manifestations : interventions de nos éducateurs Profession Sports auprès des classes de CP à CM2 pour découvrir des sports peu pratiqués, concours de pétanque et randonnée le 1^{er} avril, initiation escrime, soirée dansante et autres projets sportifs. Nous clôturerons cette belle année par la reconduite de notre « journée sports » le 3 juin avec démonstration / initiation sur le plateau du City stade de nos activités danse et LIA, et un second tournoi de pétanque. Cette journée se terminera par un barbecue, le tout dans une ambiance conviviale. **”**



Pour nous joindre asm28.asso@gmail.com

Anne LUTON, Présidente



“ Crée depuis 2017, L'Agora X est une association loi 1901, proposant des services autour du sport et du bien-être.

Nous proposons à nos adhérents quatre pratiques sportives différentes dont deux sur la commune de Mignières : Cross training et Yoga. Ces activités sont mises en place par un coach sportif, Yohan SORIN, diplômé qui intervient au nom de notre association.

L'Agora X est aussi engagée pour les besoins de nos concitoyens. En effet, chaque année nous mettons en place plusieurs événements ayant pour objectifs de lever des fonds ou des dons de vêtements à destination d'associations départementales.

Pour exemple, depuis maintenant 3 ans nous avons créé le « Draisienne tour » qui a lieu sur le terrain multisports de Mignières. Cet évènement a pour objectif de proposer aux enfants de moins de 6 ans une course de draisienne.

Les fonds récoltés lors de cette action sont entièrement reversés à une association familiale du département.

Une collecte de vêtements est aussi proposée chaque année à destination d'associations comme les Resto du Cœur ou encore Grol & co. L'an dernier, notre collecte de vêtements a été au bénéfice d'un organisme envoyant les dons au Togo pour les personnes en grande précarité. En 2022, à l'occasion de « Mars Bleu » nous avons organisé un nouvel événement sur la commune de Mignières, ayant pour objectif de récolter des fonds pour l'association « La Ligue Contre le Cancer ».

Cet événement appelé le « 12h Burpees » avait pour intérêt de faire le maximum de Burpees (posture spécifique au Cross Training) afin de lever des fonds. Nous avons effectué 3850 Burpees à raison de 1 Burpees = 1€.

Ainsi 3850€ ont été reversés à la Ligue contre le Cancer d'Eure-et-Loir afin de créer et de financer des activités pour les malades du cancer.

En octobre 2022, toujours sur la commune, nous avons également organisé une marche/course à pied au profit d'octobre rose, qui a permis de récolter 1300€ pour les patientes d'Eure-et-Loir. Pour 2023 nous souhaitons réorganiser le « 12h Burpees » le 3 mars, ainsi que notre « Draisienne Tour » le 10 juillet prochain, sur la commune de Mignières. **”**

Tél : 06 81 59 23 71

Mail : lagora10.asso@hotmail.com

Alex DESEEZ

Président de L'AGORA X.





Bois Gueslin En Fête

“ Bois Gueslin En Fête est en activité depuis 17 ans, le 13 juillet 2004. Elle regroupe 6 communes de la communauté de communes (aujourd’hui devenue le SIVOM) de BOIS GUESLIN (Dammarie, Fresnay Le Comte, La Bourdinrière Saint Loup, Le Bois De Mivoye, Mignières, Vèr-les- Chartres & Thivars. Cette dernière quittera l’association quelques années plus tard.

Comme indiqué dans son nom, Bois Gueslin En Fête, est spécialisée dans les activités festives. Elle organise un marché nocturne d’été partiellement couvert et en extérieur un vendredi soir en juin avec un spectacle pyrotechnique, un marché de Noël le dernier dimanche de novembre au gymnase du lycée Franz Stock, et participe activement au Téléthon de L’AFM en décembre, association à laquelle nous avons fait un don cumulé de plus de 134 000 €. Les marchés rencontrent un franc succès, le Comité des fêtes de Mignières nous assure pleinement la partie restauration et buvette.

Nous remercions vivement les communes qui nous aident pour la mise à disposition de locaux, l’accueil et la participation de bénévoles communaux et associatifs, les pompiers, le Sivom et le Comité des fêtes de Mignières. L’aventure se termine en fin d’année, la dissolution a été prononcée, nous avons connu de belles histoires, parfois rocambolesques, nous garderons les bons moments, le plaisir d’avoir connu de belles personnes et un public fidèle. Les marchés continueront sereinement avec le Comité des fêtes de Mignières.

Un grand et franc merci aux bénévoles de l’association, à ceux qui nous ont aidés et aux communes. ”



Bois Gueslin En Fête
5 place des granges
28630 Mignières

Président
de l’association

JM Bisch

Club informatique du Bois Gueslin

PREAMBULE

Fin décembre nous avons appris avec une grande tristesse le décès de notre ancien président et ami Jean Rocherieux. Nous tenons à lui rendre hommage pour son dévouement durant ces trois dernières décennies. Malgré cette disparition nous nous efforcerons de faire vivre notre club.

L'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION

En effet le club informatique a été créé en 1987 par Jean Rocherieux et André Cariou. L’association s’adresse aux débutants ou aux expérimentés. Elle possède le matériel nécessaire pour le bon fonctionnement des activités proposées et tout se passe dans la bonne humeur et la convivialité.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Les activités de l’association se font Place des Granges à Mignières.

Une équipe de 11 bénévoles partage son savoir avec ses adhérents en assurant des formations sur les différentes possibilités qu’offre l’informatique.

Nos formations sont ouvertes à toutes et tous quel que soit le lieu de résidence.

Les formations que nous proposons actuellement : OpenOffice (Traitement de texte et tableur graphique, se rapprochant de Word et Excel), Retouche d’images (Adobe Photoshop), Montage vidéo (Adobe Premiere element), Internet et messagerie.

LES FORMATIONS EN PROJET

Apprendre à créer des applications en fonction des besoins des stagiaires,

Apprendre à utiliser une imprimante 3D.



LES SERVICES QUE NOUS APPORTONS

Dépannages ponctuels.

Scan de diapositives et négatifs, numérisation de cassettes VHS et VHS C, numérisation de disques vinyle, aide à l’utilisation de smartphone et tablette.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Président : Yves Mercier 06 29 84 80 22

Email : contact@cibg.fr

Site Internet : www.cibg.fr

RCTM : Renaissance de la Chapelle des Trois Marie

“Plusieurs manifestations ont eu lieu en faveur de la chapelle.

Le samedi 30 avril, des étudiantes de BTSA du lycée Franz-Stock à Mignières ont organisé un rallye à pied, voiture ou vélo à la découverte de la diversité du patrimoine des villages de Mignières, Saint Loup, Chenonville et Ermenonville la Grande.

Les samedi 07 et dimanche 08 mai la troupe théâtrale « *La Vaillante* » a présenté « *La parade de Mister Auguste* ».

Le samedi 19 novembre c'est l'Association Thivars Organisation Loisirs (ATOL) qui a joué « *Salle Timbanque* ».

Le vendredi 16 décembre La Maîtrise de la Cathédrale de Chartres a donné son concert de Noël en l'église de Mignières, devant plus d'une centaine de personnes.

Sont à venir : un grand rendez-vous est prévu le samedi 10 juin 2023 avec la course de caisses à savon.

Toutes ces manifestations sont au profit de la chapelle des Trois Marie à Mignières qu'il

faut impérativement restaurer si nous ne voulons pas qu'elle tombe !

Vous pouvez bien sûr devenir membre de notre association en cotisant 10€ minimum, façon à vous de participer à la Renaissance de la Chapelle des Trois Marie ; nous vous en remercions chaleureusement. ”



Mail :
contact.rctm@gmail.fr

Concert de Noël à l'église de Mignières



La Parade de Mister Auguste



Salle Timbanque

Société de chasse de Mignières

“À une époque où l'on constate un renouveau des tensions entre chasseurs et anti-chasse, nous souhaitons pouvoir montrer que le vivre ensemble est possible. Cela passe par un respect mutuel et nous nous y attachons. Nous avons décidé, cette année, d'organiser une soirée avec repas, ouverte à tous. Celle-ci se déroulera le 11 mars 2023. Nous avons fixé le nombre de participants à 100. Si vous êtes intéressés, pensez à vous inscrire rapidement, nous vous accueillerons avec plaisir. Le prix est fixé à 15 €.

L'association dispose d'une boîte aux lettres Place de la mairie
Vous pouvez aussi joindre notre Président : Eric Tuffier au 06 49 41 10 73.
A bientôt. ”





Ça s'est passé en 2022...

Le 15 janvier

Ramassage de plus de 100 sapins avec nos fidèles compagnons percherons, Elit et Isia.



Le 8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et des Combattants de la Seconde Guerre mondiale.
Merci à Onorine et Raphaël pour leur participation et la lecture du message de l'UFAC.



Le 15 octobre

Repas de nos Ainés qui après avoir régale leurs papilles, ont foulé le parquet.



Le 7 juillet

Remise d'un ouvrage aux élèves de CM2, offert par le SIVOS CMV, pour marquer la fin de leur scolarité à l'École « Les Blés en Herbe ».



Le 11 novembre

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, clôturant la Grande Guerre. Journée d'hommage et de recueillement dédiée aux morts de ce conflit, mais aussi des disparus dans d'autres circonstances.

Merci à Faustine, Evan, Léa, Noémie & Raphaël pour la lecture de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre.

Le 6 décembre

Lancement des illuminations de Noël.



53 lettres ont été envoyées au Père Noël



Le 17 décembre

Elit et Iséa, les 2 « célèbres » percherons ont conduit les élus à travers les rues du village pour la distribution des paniers gourmands aux Ainés de 70 ans et plus n'ayant pas pu participer au repas.



Agenda 2023



FÉVRIER



5 février

Thé dansant
Duo Lacroix



8 avril

Course aux œufs



14 juillet

Fête nationale

MARS



3 mars

12h Burpees



4 mars

Loto



5 mars

Thé dansant,
Patrice Delacour



11 mars

Soirée dansante



18 mars

Loto



19 mars

Jeux de société



25 et 26 mars

Théâtre « Compagnie La Belle Rouge »



26 mars

Marché des Producteurs



26 mars

Carnaval



1^{er} avril

Concours de pétanque et randonnée



2 avril

Thé dansant,
Gilles Music



29 avril

Soirée dansante



29 avril

Soirée dansante

MAI



6 mai

Concours de pétanque



8 mai

Commémoration
Victoire 1945



14 mai

Bric à Brac

JUIN



2 juin



3 juin

Journée sports,
tournoi de pétanque, barbecue



10 juin

Course de caisses à savon



10 juin

Marché nocturne



25 juin

Kermesse de l'école

JUILLET



7 juillet

Pique-nique de fin d'année



10 juillet

Draisienne Tour

AOÛT



27 août

Bric à Brac

SEPTEMBRE



4 septembre

Rentrée scolaire

OCTOBRE



8 octobre

Thé dansant,
Cédric Saillard



21 octobre

Repas des Aînés

NOVEMBRE



5 novembre

Thé dansant,
Cristelle Beltrame



11 novembre

Commémoration
Armistice 1918



18 novembre

soirée Beaujolais
Karaoqué.



26 novembre

Marché de Noël

DÉCEMBRE



20 décembre

Remise des paniers gourmands aux Aînés

Naissances

FOUQUET Mila, Margaux	9 janvier
REDJEKRA Gabriane, Hilona, Presnelle	10 mars
POLAT Ibrahim Jr, Stéphane	23 mars
DECKER SKOVE Théodore, Johann	27 mars
CHARLOPEAU Nolan, Didier, Antonio	14 avril
LEBOEUF Marius, Baptiste, Lucas	26 avril
ROBINE Helena, Marie, Julia	2 mai
EL MEKNESI Idris	25 mai
POISSON Kenny, Alain, André	30 juin
FERNANDES Ezequiel, Lukas	1 ^{er} juillet
PASCOAL BINOIST Jannaï	14 juillet
VAUDOLON LAUTROU Mathys	1 ^{er} août
VALLÉE Ève, Alice, Clara	6 août
AFONSO-RIBEIRO NETO Matias, Rafael	4 octobre
GALET Shanel	9 octobre
TALOT Noah, Brandon, Anthony	4 novembre
BALLESTERO Alba, Isabelle, Sylvie	10 novembre
BABA Aymen	28 novembre



Mariages

Mme POITRIMOL Élodie, Corinne, Monique et M CLARYSSE Baptiste, André, Marcel	14 mai
Mme CHARPENTIER Marie-José et M FARDILHA Gilles	11 juin
Mme GOJARD Virginie, Jacqueline, Odette et M ROUX Gaël, Lucien, Xavier, Bertrand	2 juillet
Mme MARCHAL Charlie, Stéphanie et M DOS SANTOS FONSECA Enric	30 juillet
Mme QUENTIN Aline, Marie et M GIOANETTI Rodolphe, Erwann	26 août



Décès

COSTARD Anne, Laurence, Valérie, épouse FERMEAUX	19 avril
GOUSSARD Monique, Anne-Marie, épouse GOURMELEN	1 ^{er} mai
DEBIÉE Philippe, Louis, Emile	10 mai
HENRION René, Maurice	14 décembre
ROCHERIEUX Jean, Charles, Joseph	28 décembre
PERIER Jacqueline, Marie-Louise, veuve GUILLAUMIN	31 décembre



Renseignements utiles



DECHETTERIES

HAMEAU DE CHAUNAY

Tous les jours sauf mardi et dimanche après-midi 0 800 22 20 36

DAMMARIE

Tous les jours sauf mardi, mercredi matin, jeudi et dimanche après-midi 02 37 26 24 90

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

ORDURES MENAGERES : une fois par semaine, le lundi

EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS : une semaine sur deux, le jeudi

Les semaines avec des jours fériés, reportez vous au calendrier sur

<https://www.chartresmetropole.fr/fr/responsable/dechets/calendriers-des-collectes/>

NUMEROS UTILES

MAIRIE : 02 37 26 46 06 et mairie@ville-mignieres.fr

SYNELVA : 02 37 91 80 20

CM EAU : 02 34 43 90 22

DEPANNAGE GAZ : 0 800 47 33 33 (service et appel gratuits)

FILIBUS : 02 37 36 26 98

CHARTRES METROPOLE : 02 37 23 40 00

PHARMACIE DE GARDE : faire le 17





Panneau Pocket

Téléchargez l'application
sur votre téléphone

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET :

événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo, coupures de réseaux, etc.

Soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket



INFOS



ALERTES



AGENDA



Gratuit



Anonyme



Sans Publicité



Encore plus simple,
scannez pour
télécharger l'appli !



**Vous ne savez pas comment faire ?
Venez nous rendre visite en mairie**